

LA

La Lettre de Solidarité Laïque
Prix : 5€ - 2^e trimestre 2023

n°81

LETTRE



Solidarité
Laïque

ÉDITO



Carole Coupez,
Déléguée Générale adjointe
de Solidarité Laïque

Nous militons pour un monde où le droit à l'éducation serait une réalité pour toutes et tous, de la petite enfance à l'âge adulte, sur la base des principes de non-discrimination et d'égalité.

Dans cette perspective, nous sommes trop souvent amenés à devoir expliciter cette vision, tant le droit à l'éducation est perçu de façon angulaire ou sectorielle, se résumant à l'éducation des enfants et des étudiant.e.s, se confondant avec l'enseignement voire la scolarisation, ignorant d'autres espaces et acteurs éducatifs (éducation populaire, famille, coéducation, médias éducatifs, art, culture, etc.).

Dans notre vision holistique, le droit à l'éducation c'est tout ce qui touche à l'éducation, ici, maintenant, demain, partout. **C'est l'éducation tout au long de la vie mais aussi l'éducation dans tous les espaces et temps de la vie !**

La complémentarité des approches renforce le pouvoir de l'éducation en répondant aux besoins des apprenant.e.s et en permettant une amélioration continue des pratiques pédagogiques par la coopération.

L'éducation, c'est surtout construire du collectif, c'est un champ d'apprentissages, de connaissances, de compétences et de construction de liens sociaux. Si l'éducation est une question de transmissions, celles-ci sont pluri-formes et multidirectionnelles.

On apprend les uns avec les autres et les uns des autres. Et on apprend à faire société ensemble. ■

Siriki Ky (« SKY »), artiste Burkinabé, convaincu que l'acte artistique est un acte participatif et soucieux de perpétuer les techniques ancestrales en véhiculant les traces d'une culture millénaire, travaille le bronze in situ pour permettre aux visiteurs d'observer son procédé.



DOSSIER

LE DROIT À L'ÉDUCATION, C'EST TOUTE LA VIE !

ACTIONS ●●●

MALI, LIBAN, AFGHANISTAN, ON EST ENSEMBLE !

De nos rencontres avec des citoyen.ne.s du monde engagé.e.s naissent des partenariats durables avec des organisations qui partagent les mêmes valeurs.

Nous nous engageons pleinement aux côtés de nos partenaires et développons ensemble des projets qui répondent aux enjeux et défis locaux. Nous nous enrichissons ainsi mutuellement et ouvrons de nouvelles voies pour que, partout, les droits et les libertés de toutes et tous soient reconnus et garantis. Nous vous présentons ici trois de nos collaborations les plus enrichissantes, parmi celles qui ont le plus d'impact sur leurs territoires.

ASSOCIATION « NEGAR – SOUTIEN AUX FEMMES D'AFGHANISTAN »

SHOUKRIA HAIDAR,
PRÉSIDENTE FONDATRICE.

AFGHANISTAN



© Negar

Dès 1998, nous avons rejoint le collectif « *Libérer le savoir en Afghanistan* » dont Negar, le Sgen-CFDT et le Snuipp-FSU étaient à l'origine. Il s'agissait de soutenir les écoles clandestines de filles, mises en place par Negar, alors que les Talibans au pouvoir à Kaboul niaient tout droit aux jeunes filles et aux femmes.

En 2001, après la chute de ce gouvernement, nous avons mené, en tant que chef de file, un vaste projet pour la reconstruction du système éducatif afghan, avec le soutien de l'Agence française de développement. Mais, hélas, les Talibans sont revenus au pouvoir en 2021, et 20 ans après, les équipes de Negar se retrouvent confrontées au même dilemme. **Nous restons à leurs côtés et dans la mesure du possible, soutenons cette courageuse organisation qui refuse que la voix des filles et des femmes soit passée sous silence en Afghanistan.**

CENTRE « JIGIYA-BON »

MARIAM SIDIBÉ,
DIRECTRICE FONDATRICE.

MALI



© Solidarité Laïque

En 2004, Mariam Sidibé, militante féministe, ouvre le centre « *Jigiya-Bon* » (« *Maison de l'espoir* »), à Bamako au Mali, pour sortir de la rue 8 jeunes filles, les accueillir et leur permettre d'avoir un toit, de quoi se nourrir, aller à l'école et apprendre un métier. Nous avons fait sa connaissance en 2006 et depuis, nos liens n'ont fait que se renforcer. Aujourd'hui, Jigiya-Bon accueille 80 jeunes filles prises en charge et éduquées dans le respect de l'autre. Autonomie, solidarité et éducation sont les maîtres-mots autour desquels elles apprennent à gérer collectivement le centre et à se respecter mutuellement.

Les crises qui ont secoué le Mali ces dernières années n'ont jamais entaché nos relations avec Mariam Sidibé et son centre, même si depuis la rupture entre la junte militaire qui gouverne le Mali et le gouvernement français, il devient compliqué de les soutenir financièrement.

ASSOCIATION « TADAMOUN WA TANMIA » (TWT)

JOSEPH TOHMÉ, FONDATEUR.
JAMAL CHOUAIB, PRÉSIDENTE.

LIBAN



© TWT

« *Tadamoun Wa Tanmia* » (« *Solidarité et Développement* ») a été fondée en 1984, à Saïda, dans le sud du Liban. Au cœur de conflits notamment confessionnels et migratoires, la région accueille des milliers de réfugié.e.s palestinien.ne.s et syrien.ne.s depuis des décennies.

Entre 250 et 300 enfants, adolescent.e.s et de jeunes adultes déficients mentaux sont accueillis chaque année au « *Jardin de la paix* », le centre éducatif géré par l'association, sans aucune discrimination de sexe, de confession, de nationalité. L'objectif est d'éduquer au respect des autres et à la paix pour favoriser leur autonomisation, leur insertion dans la société libanaise et lutter contre les préjugés subis par les personnes en situation de handicap.

La crise économique majeure dans laquelle est plongé le pays compromet l'avenir du centre. Partenaires depuis 1997, nous soutenons financièrement TWT pour contribuer à la poursuite de ses activités. ■



*Je suis toujours en train d'apprendre

Objectif de Développement Durable n°4 : Assurer l'accès de tous et toutes à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

LE DROIT À L'ÉDUCATION, C'EST TOUTE LA VIE !

L'éducation, c'est bien plus que l'enseignement ou le droit d'apprendre, bien plus que savoir lire, écrire, compter. C'est aussi acquérir des compétences civiques, sociales, connaître ses droits, exercer son potentiel, apprendre à vivre ensemble, participer à la vie de la cité, s'émanciper, comprendre le monde et agir en faveur de sa transformation...

C'est donc dépasser l'approche uniquement personnelle du droit à l'éducation, dévoyée dans des approches capitalistiques et individualistes, avec l'engouement autour du développement personnel.

Malgré la reconnaissance du droit universel à l'éducation, la Déclaration Universelle des droits de l'homme le limite au « droit à l'enseignement et à l'accès à des études supérieures », la Convention internationale des Droits de l'enfant ne le garantit qu'aux mineur.e.s et en France, le Code de l'éducation le circonscrit au service public de l'éducation, « conçu et organisé pour des

élèves et des étudiant.e.s ».

La notion « d'éducation tout au long de la vie » reste, quant à elle, le plus souvent traitée comme une parallèle, ramenée à l'éducation des adultes, tantôt nommée « formation tout au long de la vie », tantôt définie dans une logique unilatérale d'emploi, de la formation initiale à la formation continue.

Pas étonnant que de ces éléments de langage, de ces différenciations, naissent des cadres institutionnels qui perdurent, des approches qui enferment le pouvoir intersectionnel de l'éducation dans des cases.

Cela peut créer des « concurrences » au sein d'un même secteur et des effets de priorisation dommageables pour le droit à l'éducation. Longtemps négligée, notamment dans les politiques publiques, l'éducation des adultes accuse par exemple un grand retard d'investissement et les niveaux d'alphabétisation stagnent. Ailleurs, il nous faut plaider pour le droit à la protection et

l'éducation dès la petite enfance, étape primordiale tant en termes de construction cognitive que psychosociale. **Pourtant, ces étapes de la vie ne sont pas opposables, l'investissement doit être continu !**

Avoir une vue réduite sur un pan du droit à l'éducation a comme écueil de définir des politiques de rattrapage ou qui ciblent l'atteinte de résultats limités à un sous-secteur et ne permet pas une approche orientée vers un changement pérenne avec un bénéfice pour l'ensemble de la société.

Les enjeux cruciaux de s'attaquer aux causes structurelles des inégalités mondiales, les défis d'accès aux droits à l'égalité et les connexions de plus en plus vives entre les agendas de lutte contre le dérèglement climatique, pour la justice sociale et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, font enfin bouger ces cadres et ces conceptions !

Il n'y a pas un temps pour apprendre, un temps pour travailler, un temps pour se reposer. Nous sommes des individus apprenants tout au long de notre vie ; les connexions temporelles et les transitions éducatives doivent être facilitées ! **Nous parlons de continuité éducative et même de continuum, c'est-à-dire une continuité dans le temps, l'espace et/ou un ensemble d'éléments tels que l'on peut passer de l'un à l'autre de façon continue. ■**

Petite enfance « POUR ÉLEVER UN ENFANT, IL FAUT TOUT UN VILLAGE ! »

Processus continu, le développement de la petite enfance ne vise pas exclusivement à préparer les enfants pour l'école. C'est une période d'apprentissage déterminante, au cours de laquelle ils.elles acquièrent les compétences de base, les attitudes, les habiletés, les stratégies et les connaissances nécessaires pour réussir tout au long de leur vie.

La responsabilité de l'apprentissage tout au long de la vie revient conjointement aux familles, au personnel éducatif et à l'environnement proche. Le développement de l'enfant repose sur l'établissement de rapports étroits et sûrs avec les autres et sur la compréhension de ses propres émotions ainsi que celles des autres, au sein de son foyer, de sa culture et de sa société.

À Sri Lanka, où nous intervenons depuis plus de 15 ans sur la thématique de l'éducation et la protection de la petite enfance, plus de la moitié des enfants âgés de 3 à 5 ans ne sont pas inscrits dans un établissement préscolaire.

Manque de ressources matérielles pédagogiques, niveau de qualification faible des enseignantes, manque de reconnaissance, manque de coopération avec les

administrations et institutions locales... De nombreux facteurs impactent le développement de ce secteur, qui s'est fait au détriment du système public, avec 80% des écoles maternelles privées.

Face à ces enjeux, nous développons, en collaboration avec nos partenaires locaux, Eastern Province Preschool Teacher Association (EPPTA) et Aaruthal, des activités complémentaires et durables :

- **Renforcement de la résilience des établissements et acteurs. actrices du préélémentaire**, pour prévenir les effets des potentielles crises à venir, notamment climatiques ;
- **Renforcement de capacités des enseignantes** par des formations de formatrices en langues cinghalais, tamoul et anglais, avec la mise en place de



© Solidarité Laïque

comités d'enseignantes maternelles ;

- **Impulsion d'un dialogue interculturel** par l'organisation de formations et de visites d'échanges entre provinces ;
- **Sensibilisation et implication des parents** par la mise en place de comités de gestion des écoles maternelles ;
- **Consolidation d'un réseau d'acteurs. actrices de la petite enfance** par la création d'un syndicat d'enseignantes maternelles et d'une alliance intersyndicale. ■

Enfance L'ÉCOLE, SOURCE D'APPRENTISSAGES, DE COHÉSION SOCIALE ET DE RÉSILIENCE

Dans le cadre de notre programme « L'École, vecteur de changement social en Haïti », nous explorons une approche holistique de l'éducation dans le grand sud haïtien. Compte tenu du contexte particulièrement difficile marqué par une multitude de crises notamment politique, économique et sécuritaire, le rôle de la société civile y est primordial.

Dans les zones très isolées dans lesquelles nous intervenons, l'École est souvent l'unique représentation de l'État, le seul bâtiment en dur sécurisé et la seule source d'électricité. Ainsi, l'école devient un lieu d'apprentissages mais également de protection.

Nous travaillons à la construction, la réhabilitation, l'équipement et l'électrification de 15 écoles publiques. Les enfants ont ainsi un meilleur accès à une éducation de qualité, sécurisée et proche de leur domicile, leur évitant des heures de marche quotidienne.

En complément des apprentissages formels fondamentaux, les élèves y sont sensibilisés à l'environnement, à la gestion des risques

et de désastres, aux violences sexuelles et au respect de leurs droits. L'école devient aussi un abri anti cyclonique et antisismique, un bureau de vote, un lieu d'échanges et de changement social. Des jardins potagers y sont mis au service des cantines scolaires, renforçant l'éducation nutritionnelle.

C'est encore au sein de l'école que les populations pratiquent la démocratie locale à travers les conseils d'école élargis qui rassemblent les élèves, enseignant.es, parents, autorités locales, groupements de femmes, d'habitant.e.s, etc.

C'est ainsi que dès le plus jeune âge, l'école est au cœur de la vie des Haïtien.ne.s qui y construisent le lien social et préparent les acquis de demain. ■



Il n'y a pas un cadre pour s'éduquer mais des possibles éducatifs partout.

Il est primordial de réhabiliter certains lieux éducatifs dans le rôle social qu'ils jouent, au-delà d'une dimension uniquement didactique.

Éducation formelle, non formelle, éducation populaire, compétences artistiques, sportives, loisirs éducatifs, école, université, famille, amitiés, maisons des jeunes et de la culture, structures de quartier, clubs sportifs, espaces culturels, accueils de loisirs et périscolaires, terrains d'aventure, quartier, village... Tout lieu ou groupe peut être investi d'une dimension éducative. Les apprentissages découlent des interactions individu/groupe, des échanges et des constructions collectives, portées par des démarches pédagogiques.

Jeunes

ÉDUCATION FORMELLE, ÉDUCATION POPULAIRE : UNE COMPLÉMENTARITÉ ESSENTIELLE !



© Migrations et Développement

À la fois intellectuelle et très concrète, l'éducation populaire favorise l'émancipation des individus et notamment des jeunes, en complément du cadre éducatif traditionnel.

Quelque soit son territoire de vie, trouver sa place dans le monde, c'est d'abord comprendre ses dynamiques et ses défis, chercher à apporter une contribution positive en tant qu'individu, et en retour, bénéficier d'un cadre qui favorise son épanouissement personnel et collectif, à travers des relations d'apprentissage entre pairs et intergénérationnelles.

Par une approche basée sur le « vivre, penser et faire ensemble », l'éducation populaire permet de sortir des rôles sociaux qui nous sont assignés pour mieux comprendre les enjeux interconnectés auxquels le monde est confronté et le faire évoluer vers plus de justice

sociale. Chacun.e peut se forger son opinion propre, son esprit critique, s'épanouir et agir de façon responsable. Il s'agit de prendre du recul, de s'interroger sur soi-même et sur la société, pour développer, individuellement ou collectivement, des solutions nouvelles. **Cette approche populaire de l'éducation a beaucoup à apporter à l'éducation formelle, pour peu que les systèmes et les cadres puissent s'ouvrir et bénéficier de moyens pour se renouveler, autour des notions de « temps partagés » et de co-éducation. C'est dans cette perspective que nous mettons en œuvre nos activités à destination des jeunes du monde.**

En Afrique de l'Ouest, dans le cadre de notre Programme « *Compétences pour demain* », les ateliers et formations sont complémentaires aux études, à la reprise d'études, aux parcours professionnels ou scolaires alternatifs. Ils offrent de nouvelles perspectives et des outils d'expression non-violente, au sein de « *Laboratoires d'Innovations Sociales* » (LABIS), tiers-lieux de mixité sociale dédiés à l'employabilité et à la participation citoyenne des jeunes, mais aussi en dehors. Les jeunes apprennent mutuellement, débattent et ont accès à des équipements de qualité.

Dans le même esprit, nous développons le programme « *Jeunes des 2 Rives* » (J2R) dans le bassin Méditerranéen. Il s'agit là aussi de favoriser la liberté de penser des jeunes, leur émancipation, leur rencontre avec d'autres cultures, en leur apprenant à être eux-mêmes, fort.e.s de leurs identités multiples, tout en reconnaissant ce même droit aux autres. J2R favorise le pouvoir d'agir et les parcours d'engagement de jeunes, à travers notamment des chantiers citoyens et solidaires, nationaux et transnationaux.

Ainsi, l'éducation populaire, en complément ou non de l'éducation formelle, contribue à l'autonomisation des jeunes dans un monde de plus en plus complexe. ■

Adultes

APPRENDRE, RÉAPPRENDRE, ENCORE ET TOUJOURS APPRENDRE !

Quand on parle d'éducation, les adultes sont souvent oubliés, négligés. Pourtant, de nombreuses disciplines ou aptitudes peuvent compléter leur niveau de formation initiale, enrichir, diversifier, ou réactualiser leurs compétences sociales, professionnelles, culturelles, citoyennes, etc.

L'éducation des adultes étant rarement gratuite ; ceux et celles qui n'ont pas eu les moyens plus jeunes de poursuivre leur scolarité sont souvent confronté.e.s aux mêmes freins des années plus tard.

Aujourd'hui dans le monde, près de 800 millions de personnes de plus de 15 ans ne savent ni lire ni écrire, soit près de 15% de la population mondiale. Selon l'Observatoire des inégalités, les personnes vivant en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Est sont davantage concernées et encore plus les femmes.

Difficultés dans l'accès à l'information ou à un emploi formel, dans le suivi de la scolarité de ses enfants, pour faire valoir ses droits... ces lacunes en lecture et en écriture pèsent de manière considérable sur leur épanouissement et leur autonomie au quotidien. Afin de favoriser l'insertion et la résilience socio-économique en Afrique de l'Ouest, nous mettons en œuvre des dispositifs de formation en alphabétisation sur mesure pour des adultes marginalisés ou qui cherchent à progresser dans leur domaine. Au Burkina Faso, nous avons notamment

organisé des formations sur les savoirs de base (calculer, écrire et lire) et les savoirs-faire dans le domaine de la santé familiale à destination de maçons et d'agriculteurs.rices.

Des vendeuses d'un marché en Côte d'Ivoire ont également participé à une formation en alphabétisation, que nous avons développée en partenariat avec l'Institut Français de Côte d'Ivoire (IFCI), la mairie d'Attécoubé et la Coordination des Organisations de Développement en Côte d'Ivoire (CODE). Cette formation a été construite après un travail minutieux de diagnostic de leurs besoins sur leur lieu de travail : enregistrements audios de leurs conversations sur les marchés, collecte des écrits qu'elles étaient amenées à comprendre et à produire, entretiens individuels, etc. Les vendeuses sont désormais en mesure de rédiger des textes courts, de remplir des questionnaires ou encore dialoguer avec aisance lors de conversations en français. ■

Interview

SCOLAIRE, POPULAIRE, SANITAIRE, SOCIALE, CITOYENNE... L'ÉDUCATION DOIT ÊTRE TRANSVERSALE!

À quels défis liés au droit à l'éducation êtes-vous confronté au Bénin ?

L'éducation, c'est le socle du développement ! C'est l'éducation d'abord, même avant la santé car lorsque l'on est bien éduqué, on peut prendre sa santé en charge.

C'est important que les acteurs de terrain puissent être entendus. Nous avons la chance au Bénin d'avoir un gouvernement qui nous écoute et un Président qui a d'énormes objectifs en matière d'éducation. Le taux net de scolarisation a été amené à 94%. Mais il reste un effort à faire sur le maintien des enfants dans le système formel. Il y a trois ans, l'état a repoussé l'âge de l'éducation de base obligatoire de 14 à 18 ans, jusqu'à la terminale. Il faut accompagner cette décision pour qu'elle soit vraiment effective.

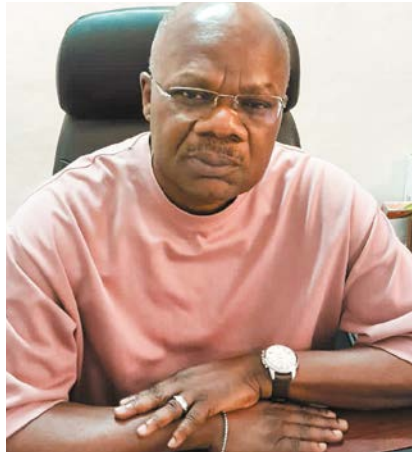
En tant qu'acteur de la société civile, nous demandons aussi la réouverture des écoles de formation des enseignants du primaire. La formation initiale et la formation continue sont indispensables pour un véritable enseignement de qualité au Bénin.

La complémentarité entre éducation formelle et éducation populaire est indispensable. Comment renforcer cette vision holistique de l'éducation ?

L'éducation est transversale, c'est la base de tout, ce n'est pas que l'école. Il y a également la question du changement de comportement, de la citoyenneté. Ne voyons pas l'éducation uniquement à travers le cadre scolaire. D'ailleurs, les associations d'éducation populaire ne sont pas que dans les écoles mais aussi dans les milieux populaires. C'est très important de travailler à la fois sur l'éducation formelle et non-formelle dans la mesure où nous avons affaire à des cibles différentes : ceux qui sont à l'école et ceux qui sont déscolarisés, ceux qui sont sortis très tôt de l'école. Quand on est une structure d'éducation comme le CAEB, on ne peut pas dissocier le formel et le non-formel ; nous avons les compétences pour intervenir dans les écoles et en dehors.

Comment prenez-vous en compte l'évolution des besoins en matière d'apprentissage au cours de la vie ?

Dans nos milieux ruraux, il y a très peu d'espaces pour encadrer les enfants qui ne sont pas encore à l'école. La maternelle est considérée comme un luxe. Mais qu'est-ce qui se passe avant 3 ans ? Pour nous au CAEB, l'éducation commence quand l'enfant est encore dans le ventre de sa mère. Nous



Paul Loko, Directeur du CAEB* (Conseil des Activités Éducatives du Bénin) et Président du RADEB (Réseau des Acteurs de développement de l'éducation au Bénin)

avons lancé un programme de lutte contre la malnutrition infantile pour que les enfants soient mieux nourris avant d'arriver à l'école et sensibiliser les parents sur le développement cognitif de l'enfant.

Nous avons aussi mis en place des laboratoires d'apprentissage pour des jeunes et des adultes qui viennent se former ainsi qu'un réseau de centres de documentation qui accueille chaque année plus de 2 millions de visiteurs de la maternelle à l'université. Quand les enfants ne sont pas à l'école, ils peuvent s'y rendre pour avoir un accès gratuit à Internet, se cultiver, lire, apprendre des langues, faire leurs devoirs ou participer à des loisirs éducatifs (clubs de lecture, de théâtre, de dessin, etc.).

Nous allons aussi au contact des jeunes pour les former sur les thématiques d'éducation à la citoyenneté et de promotion de la culture de la paix, pour prévenir les actes d'incivisme, de violences et de terrorisme auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Même dans le public, l'éducation formelle a un coût. Comment lutter contre le décrochage scolaire ?

Nous luttons contre l'exclusion. Dans nos milieux ruraux, dans nos villes, il y a des parents sans moyens. Nous accompagnons un programme de promotion de l'excellence en milieu scolaire pour permettre à environ 1 000 enfants et jeunes de poursuivre leur cursus scolaire.

Nous disons « l'école doit être gratuite » mais il n'y a que l'exonération des frais scolaires ; que ce

n'est qu'une partie de la gratuité. Le parrainage éducatif, en lien avec Solidarité Laïque depuis 1992, comble un peu ce vide car les parrains et les marraines soutiennent les enfants du début à la fin de leurs études. Si vous saviez le service que cela rend aux enfants !

Je dis toujours que s'il n'y a pas de changement, ce n'est pas la peine de mener des actions. Avec le parrainage, nous sommes témoins des réels changements bénéfiques ! Pas plus tard qu'hier, j'ai reçu une ancienne parrainée, aujourd'hui professeure de lettres au collège et au lycée. Elle est prête à retourner l'ascenseur, autrement dit, à parrainer un enfant à son tour. C'est aussi ça l'éducation tout au long de la vie. Le plus important ce ne sont pas les difficultés mais les alternatives que l'on trouve pour les pallier.

« LE MONDE EST EN
PERPÉTUELLE MUTATION !
L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE
LA VIE, CE N'EST PAS UN LUXE
MAIS UNE NÉCESSITÉ. »

Quels liens faites-vous entre éducation et employabilité ?

L'éducation, c'est depuis le berceau jusqu'à la tombe ! Dès la naissance, on apprend à distinguer les couleurs, à marcher, à parler... et c'est comme ça jusqu'à la mort. L'apprentissage, c'est à chaque étape de la vie.

Du primaire au secondaire, du secondaire à l'université, les jeunes ont besoin d'acquies d'autres compétences pour aller sur le marché de l'emploi. C'est d'ailleurs ce que j'apprécie avec les Laboratoires d'Innovations Sociales (LABIS) créés à travers le programme Compétences Pour Demain (CPD) de Solidarité Laïque. Au CAEB, nous recrutons régulièrement des jeunes du LABIS en tant que stagiaires. Ils sont rémunérés, apportent leurs connaissances et continuent d'apprendre, ce qui permet un véritable échange de compétences entre nos deux structures. Même une fois que l'on a trouvé un emploi, il faut sans cesse actualiser ses connaissances. Le monde est en perpétuelle mutation ! En tant qu'êtres humains, nous ne pouvons pas rester en marge. Aujourd'hui, tu es tenu d'apprendre ; si tu n'apprends pas, tu es en retard ! L'éducation tout au long de la vie, ce n'est pas un luxe mais une nécessité. ■

* Le CAEB est né en 1975 de la fusion entre trois associations d'éducation populaire membres de Solidarité Laïque : les CEMEA, les Francas et la Ligue de l'enseignement. Son objectif global est de contribuer, aux côtés du gouvernement, à une éducation de qualité pour tous les enfants, les jeunes et les adultes.

France VACANCES D'ÉTÉ, VACANCES D'HIVER : À VOS CANDIDATURES !

Tensions accumulées dans l'année, difficultés du quotidien... l'accès aux vacances est un outil précieux de réponse aux problématiques de soutien à la parentalité, de répit parental et des aidants.

Les vacances sont un temps de réparation des corps et des esprits face aux effets des crises (sociales, sanitaires, économiques, etc.). Ne pas partir en vacances est un marqueur d'inégalités.

En France, 23 millions de personnes ne partent pas en vacances dont 2/3 d'enfants et 50% des familles les plus modestes ne partent pas en vacances.

Chaque année depuis 1984, nous coordonnons le programme « Vacances et Insertion » avec le soutien de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), de nos délégations départementales et d'un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire.

À travers ce programme, nous apportons des réponses financières et levons des freins sociaux et culturels, par un accompagnement personnalisé. L'objectif est de permettre à des familles (y compris avec des personnes en situation de handicap), des jeunes adultes, des séniors qui n'en ont pas les moyens, de partir en vacances.



© Ligue de l'Enseignement des Bouches du Rhône

Les critères de sélection :

- Disposer d'un quotient familial CAF inférieur à 900 € ;
- Demander un cofinancement (CAF, CCAS...);
- S'investir financièrement à la hauteur de ses possibilités.

La session 2023 de dépôt des dossiers est lancée ! Envoyez-nous votre candidature par email : vei@solidarite-laique.org

Méditerranée CET ÉTÉ, RETROUVONS-NOUS À MARSEILLE !

Depuis juillet 2021, après deux années de crise sanitaire et d'éprouvantes périodes de confinement, nous nous sommes associés à l'initiative de la Ligue de l'enseignement

des Bouches du Rhône, de l'association Nuits Médis et des mairies des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, pour créer un festival populaire et gratuit : les Escales méditerranéennes.

Expositions, débats, projections, spectacles vivants, concerts... Cet événement culturel, festif et citoyen célèbre la Méditerranée et la culture de circulation, de brassage et

de métissage qu'elle évoque. C'est l'occasion de se retrouver pour échanger, agir et mettre en lumière

les acteurs.actrices qui se mobilisent en faveur de ces valeurs (associations, militant.e.s, artistes, intellectuel.le.s, jeunesse des deux rives, etc.).

Fortes du succès rencontré lors des deux premières éditions, « les Escales Méditerranéennes » reviennent cet été, du 5 au 8 juillet, au cœur du quartier de l'Estaque à Marseille.

Nous serons notamment sur place pour présenter notre programme « Jeunes des 2 Rives ». ■

Soutenez l'organisation d'ateliers ludo-éducatifs pour les enfants



ÉDUCATION NATIONALE

Début 2023, le ministère français de l'Éducation nationale et de la jeunesse a renouvelé notre agrément national, en notre qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Il s'agit d'une reconnaissance formelle des activités que nous développons en faveur du droit à l'éducation pour toutes et tous, dans un cadre éducatif global, aux côtés de l'école publique.

Agenda solidaire

MERCREDI 17 MAI
Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 MAI
Rencontre transnationale dans le cadre du Programme « Jeunes des 2 Rives », à Gammarth en Tunisie

LUNDI 4/09
Lancement de la Rentrée Solidaire avec les enfants de Madagascar



Solidarité
Laïque

Éduqué.e.s
aujourd'hui,
plus libres
demain

© Galena Carole Kvaspewski. Courtesy of the artist/Solidarité Laïque
Création : **advitram** | advitram.org



Solidarité
Laïque

4COUV0523

BON DE SOUTIEN et d'abonnement



À retourner dans l'enveloppe-réponse jointe ou
à Solidarité Laïque, 22 rue Corvisart 75013 Paris.

AVANTAGES FISCAUX Don **50 €** > Déduction **33 €** > Coût réel **17 €**

Je recevrai le reçu fiscal me permettant une déduction d'impôts
de 66 %, soit les deux tiers de ce montant, permettant à Solidarité
Laïque d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

Les informations collectées sont enregistrées par Solidarité Laïque à des fins de gestion interne, pour répondre à
vos demandes et faire appel à votre générosité. Ces données sont communiquées à nos services habilités à les
traiter et conservées pendant la durée nécessaire aux finalités précitées.

Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée veuillez cocher la case ci-contre

Pour faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité
conformément à la réglementation en vigueur, merci de contacter Solidarité Laïque par téléphone 01 45 35 13 13, par
email info@solidarite-laïque.org, ou par courrier 22 rue corvisart, 75013 Paris. Vous pouvez introduire une réclamation
auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Je fais un don pour soutenir les activités de Solidarité Laïque en France et dans le monde

20 € 50 € 100 € 200 € _____ €
À ma convenance

20 € Je m'abonne ou me réabonne pour un an à la Lettre trimestrielle
de Solidarité Laïque

► Je joins mon versement par chèque à l'ordre de Solidarité Laïque.

Merci de m'envoyer le reçu fiscal me permettant de déduire de mes impôts
les deux tiers de ce montant à l'adresse ci-dessous.

Mme Mlle M | NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] [] VILLE : _____

Je souhaite recevoir la newsletter Internet de Solidarité Laïque.

Courriel : _____ Tél. : _____